

INFO CORONAVIRUS

30 AVRIL 2020 - N°32

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Cher.e.s collègues

Cette semaine aura été marquée par la tenue d'un conseil municipal réuni en visioconférence. Une première pour nos collectivités. Dans ce contexte exceptionnel, la vie institutionnelle et démocratique se poursuit. L'action de la Ville pendant la crise sanitaire et les mesures proposées en faveur du secteur associatif, économique, sportif ou culturel ont fait l'objet d'échanges et ont été soumises aux votes des élu.e.s nantais.es. Les élus ont par ailleurs souligné la qualité du travail mené par les agents pendant la crise.

Le gouvernement a dévoilé cette semaine sa stratégie de déconfinement. La reprise sera conditionnée à l'évolution de l'épidémie dans notre département. Elle sera progressive et réévaluée toutes les trois semaines. Dès l'annonce officielle du classement de notre département, nous pourrons envisager la traduction concrète et le calendrier précis de ces mesures sur notre territoire.

Une nouvelle séquence s'ouvre donc du 11 mai jusqu'au 2 juin.

Les écoles, les crèches, les bibliothèques, les parcs et jardins, la vie de nos aînés, les transports, les cimetières, les musées, le conservatoire, le sport, les marchés, la vie sociale, l'activité économique, l'événementiel, etc... nos collectivités sont en première ligne sur ces sujets de la vie quotidienne. Les services sont déjà à la manœuvre pour organiser la reprise afin d'offrir aux habitant.e.s un service public de qualité dans le respect des consignes sanitaires. Mais bien sûr cela nécessite un travail préalable important pour garantir notre sécurité sanitaire et celle des usagers, organiser les espaces pour respecter les règles de distanciation et les gestes barrières avant de pouvoir ré ouvrir nos équipements publics.

Chaque direction a fait des propositions. Les échanges techniques et politiques se poursuivent avec les acteurs du terri-

toire et nos partenaires. L'objectif est de construire collectivement le plan de déconfinement nantais dont les premières briques seront annoncées d'ici quelques jours.

Je le répète : la reprise sera PROGRESSIVE.

Nos collectivités ont la responsabilité, en tant qu'employeur, d'assurer les conditions sanitaires indispensables à la reprise de l'activité des agents. Ces préalables sanitaires sont garantis par le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) qui se réunit chaque semaine. L'ensemble de ces mesures sont travaillées pour s'ajuster aux spécificités des différents métiers.

Le télétravail sera maintenu, quand c'est possible, jusqu'au 2 juin. Pour ceux qui ne peuvent pas télétravailler, il faudra privilégier des horaires décalés. Notre mode de vie professionnel, individuel et collectif, nos espaces de travail, seront adaptés pour nous protéger. La responsabilité de chacun.e dans le respect des consignes sanitaires et des gestes barrières sera essentielle.

Il nous faudra, probablement pendant plusieurs mois, apprendre à vivre avec ce virus. Il nous faut l'accepter, sans pour autant renoncer à vivre un quotidien professionnel, certes réinventé, mais toujours riche de sens du service public.

Enfin je souhaite sincèrement souligner l'engagement et le professionnalisme de chacun.e d'entre vous depuis le début de la crise sanitaire. Je mesure pleinement la difficulté qui est la vôtre pour assurer votre activité professionnelle dans ce contexte assez déstabilisant, ponctué de changements et d'incertitudes.

Je vous souhaite un bon 1^{er} mai.

Olivier PARCOT

LE SERVICE PUBLIC CONTINUE...

POUR LES PERSONNES EN DIFFICULTÉS

Les missions habituelles de la Direction de l'inclusion sociale (DIS) :

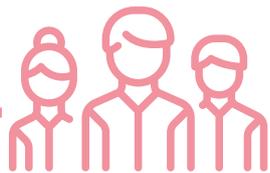
La direction de l'inclusion sociale (DIS) propose différents services, prestations et accompagnements pour faire face aux situations de précarité ou de difficulté sociale qui touchent les habitants. Elle gère des établissements d'hébergement et d'insertion sociale comme le centre nantais d'hébergement des réfugiés, le centre d'hébergement et de réinsertion sociale et le nouvel établissement Agnès Varda, ainsi que le service métropolitain du Fonds de solidarité logement (FSL) et du Logement d'abord.



Les agents de la DIS

en **3** Chiffres clés

Nombre d'agents



132
AGENTS

Nombre d'agents en PCA



84
AGENTS
EN PCA

Nombre de volontaires



34
VOLONTAIRES
ACCUEILLIS

Les missions essentielles de la DIS pendant la crise :

« L'urgence sociale est évidemment prégnante actuellement, notamment concernant l'aide alimentaire et les questions d'hygiène. Si nos missions restent les mêmes, elles prennent toutes une dimension accrue d'écoute et de soutien, et font l'objet d'une croissance continue d'activité. Les agents permanents et auxiliaires, avec l'appui précieux des volontaires, sont parvenus à adapter les organisations pour y répondre avec qualité, sur les différents sites ou à distance. Les conditions actuelles de travail sont néanmoins éprouvantes et je les remercie tous et toutes. » **Frédéric Loussouarn**, directeur de la DIS.

Relations usagers et accès aux droits (par téléphone, internet et sur rdv) :

- Accueil, écoute, information, orientation, accompagnement, soutien, aides financières.

Urgence sociale :

- Aide alimentaire, hygiène, orientation pour mise à l'abri, coordination des acteurs de l'urgence sociale.

CORONAVIRUS

En savoir plus : <https://naonantes.nantesmetropole.fr/coronavirus>

- **Accompagnement social et éducatif** des ménages hébergés au sein des établissements gérés par la DIS.

Fonds de solidarité logement (FSL) :

- **Soutien des ménages métropolitains vulnérables** sur leur maintien dans le logement avec une aide aux loyers mise en place pour les personnes impactées financièrement par la crise.



Les actions de la DIS

en **3** chiffres clés

Situations sociales

de **100 à 150**
SITUATIONS SOCIALES / JOUR
prises en charge par le pôle relations usagers accès au droits

Repas distribués

250
PANIER REPAS / JOUR
distribués au Wattignies Social Club

Agnès Varda

200
PASSAGES / JOUR
au centre Agnès Varda en moyenne

Mesures sanitaires

MISES EN PLACE SUR LES DIFFÉRENTS SITES DE LA DIS*



Distribution de gants



Distribution gel hydroalcoolique



Distribution masques



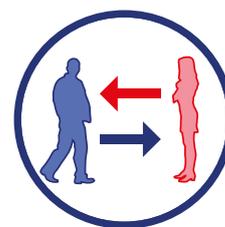
Pose d'hygiaphones



Marquage au sol pour respecter les distanciations sociales



Prise de rendez-vous



Gestion différenciée des entrées et sorties, pour limiter et réguler les flux de visites sur sites

*Avec l'appui et la validation du conseiller-prévention de la direction QVST